



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📧 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

DETECTION DES JOEUSES U14 à U16 Féminines

LIEU : TALMAS

DATE : Mercredi 20 MARS 2019

HORAIRE : 13h45 à 16h15

**Préparation à l'Interdistrict U14F
Visite de Liévin pour U15F et U16F du 29/05/19**

JOEUSES U16 F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT	CAHON LOLA - LAINE SHANA – JOSSE LUNA – NEVEUX EMMA – BRUNELLE LUCIE
F. C. AILLY VAUCHELLES	LINDENNER CHARLOTTE
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	MEON LORANE - GLYDA LILOU - LEQUEUX LAURINE - CANDELEE AGATHE PAUMIER MARYNE - FAQUI CLEA - GOURDET CHLOE - FLOURY PAULINE TABITOURAT CLOE - COLOMBEL JULIETTE – LECLERCQ LOUISE
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	SPICHER TRACY - MICHAU EMMA - LOUALE MADYSON - FARIDI ASSIA - LEFEBVRE CAMILLE
F.C. ARVILLERS	NIARQUIN ANAIS
L'AUXILOISE	FRASER KELLY
CONTY LOEUILLY SP.C.	GODIN MARGAUX - ROUSSEL FLAVIE - HOUBRON CLAIRE – FRANTZ NAOMIE – DA COSTA CARLA – WRIGHT JADE
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	ZUMBE SOPHIE - ROUX CELIA - DUPONTREUE LEA - CHABAILLE AURORE LETUVE JENNIFER - MAILLIEZ ISALINE - BARBIER MARION
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	RYON JULIE - MEUK LOUANE - DAMIS MAEVA - TOURNELLE CLARA – TOURNELLE HELOISE – HERAULT EMMA
US MERICOURT L'ABBE	THIERRY ERINE
ENT.C.A.F.C. PERONNE	PECIC LAURINE - CLAISSE JUSTINE - DEFLANDRE LANA - DEPRE LEA - DECOMBLE OPHELIE - HENOCQ MATHILDE - HERY JUSTINE – DEVRAIGNE LAUGANNE
U.S. QUEND	GONICHE CHLOE
AS QUERRIEU	GUILBERT NOEMY
A.S. MUNICIPALE RIVERY	TEIXEIRA JESSICA - VARLET LINDSAY – PELLEGRINA AMANDINE – JOLY LORIE
U.S. ROSIERES	FOURIER NOLWENN
SC ST BLIMONT	COLLET MELODY
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	TOUSSAINT MATILDE - BERNARD CAPUCINE - LAVOINE ELOISE - ENGRAND VICTORIA - DAGNEAUX ALEXIA - MALLART CAMILLE
A.S. VALINES	BETTEFORT MARINE – BREFORT OCEANE

ENCADREMENT	Commission Féminine
--------------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :	
<ul style="list-style-type: none"> • de l'équipement sportif de son club d'origine • de chaussures adaptées en fonction des terrains 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche individuelle • de son nécessaire de toilette